

Pierre Fafchamps. Essai de biographie d'un militant syndical à la fin du 20^e et 21^e siècle

1^{er} mai 1957 - 29 décembre 2014

Marie-Thérèse Coenen (Historienne, CARHOP asbl)

Mots clés : militance, syndicalisme, Finance alternative

L'engagement est une problématique qui traverse toute l'histoire du mouvement ouvrier depuis le loin 19^e siècle à aujourd'hui. Qui sont ces militants et militantes qui, pour certain.e.s, ont tout donné pour construire une autre société ? C'est une question ouverte. Aujourd'hui encore, nous observons les mutations à l'œuvre dans les organisations sociales dites « traditionnelles » et l'émergence des multiples formes d'engagement, que ce soit pour des enjeux locaux ou mondiaux. Est-ce une nouvelle figure du militant et de la militante qui émerge ? Y-a-t-il tellement de différences entre ceux et celles qui s'engageaient hier ou aujourd'hui, peut-être oui ou non ? C'est l'objet de ce travail biographique autour du syndicaliste Pierre Fafchamps, décédé inopinément le 29 décembre 2014.



Pourquoi Pierre Fafchamps ? Nous l'avons côtoyé à divers moments de sa vie professionnelle, avons des connaissances et collègues en commun et partageons, entre autres, les mêmes intérêts pour l'histoire sociale. Il a, comme permanent chargé de la formation des militants et délégués syndicaux, souvent sollicité le Centre d'animation et de recherche en histoire ouvrière et populaire (CARHOP), pour animer des formations.

Le CARHOP, avec d'autres partenaires, a repris le projet lancé par Jean Puissant et Hubert Dewez (alias Jean Neuville) d'un *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier en Belgique* (DBMOB). Jusqu'à présent, les efforts se sont concentrés sur les périodes plus lointaines, le 19^e et le 20^e siècle vu l'urgence de sauver de l'oubli, ces hommes et femmes qui ont fait l'histoire sociale. Plus près de nous, des responsables nous quittent, parfois de manière subite. Il me semblait, comme membre du groupe de travail du Dictionnaire belge, qu'il serait intéressant de retracer leurs parcours vu la proximité tant professionnelle que chronologique. C'est une première étape. En effet, l'addition d'histoires particulières permettra progressivement de dessiner la figure du militant et de la militante contemporain.e.s. Le DBMOB où cette biographie trouvera in fine place, devient outre son rôle mémoriel, un outil privilégié pour réfléchir la question de l'engagement au 21^e siècle.

Mais les traces laissées par le militant d'aujourd'hui sont aussi éphémères que celles produites par un militant du passé, surtout quand il prend peu le temps de coucher sur papier ses actes, ses motivations, sa pensée. L'informatisation de toute expression et de toute communication est paradoxalement, devenue un frein pour comprendre la personne derrière le professionnel de l'action sociale. Les papiers et notes personnelles ne sont conservés que de manière minimaliste tandis que les fichiers informatiques sont relativement inaccessibles, sauf à faire un travail de fourmi dans les dossiers accumulés sur les disques durs ou sur le serveur de l'institution, dans ce cas-ci, la Centrale nationale des employés (CNE-CSC).

Un an après son décès, il reste les hommages qui lui ont été rendus¹, quelques boîtes d'archives, des ouvrages auxquels il tenait et des photos en pleine action militante. Le projet de rédiger une notice pour le Dictionnaire en ligne supposait donc de solliciter la mémoire de ses proches, sa famille, ses collègues, ses amis. Ce travail de quête des souvenirs s'est complété par la lecture de ses archives et par le dépouillement des journaux syndicaux auxquels il collaborait de temps en temps. La presse quotidienne, accessible en ligne, a permis de repérer une série d'articles où il est cité comme secrétaire national du secteur de la finance. Pierre Fafchamps s'est aussi investi dans le secteur

1. Pierre nous a quitté, *Le bulletin des militants*, janvier-mars 2015, p. 15. *Hommage à Pierre* de Felipe Van Keirsbilck, secrétaire général de la CNE, à la cérémonie d'enterrement de Pierre Fafchamps, 5 janvier 2015. Voir également les hommages sur <https://www.newb.coop/fr/actua/en-memoire-de-pierre-fafchamps> <https://www.financite.be/fr/news/deces-de-pierre-fafchamps> (pages consultées avril 2015)

de la finance alternative et dans l'insertion socioprofessionnelle: les sites de ces associations et mouvements donnent à voir, parfois en grande transparence, qui est qui. C'est particulièrement le cas pour le site de la NewB.

Les Fafchamps, trois générations de militants et militantes

La famille Fafchamps est originaire de Liège. Plusieurs de ses membres ont marqué l'histoire des organisations ouvrières chrétiennes tant au niveau local que national et international. Son grand-père, Joseph Fafchamps, sa grande tante Joséphine Fafchamps, son père Jules Fafchamps ont une longue carrière dans le mouvement ouvrier chrétien.



De gauche à droite, Jules Fafchamps, Joseph Fafchamps et Pierre Fafchamps, Bruxelles, [1977-78], (Photo de Jules Fafchamps).

Son grand-père paternel, Joseph Fafchamps, est né le 17 janvier 1907 à Melen et est décédé à Bruxelles, le 6 mai 1993. Il est militant jociste et fait une carrière prestigieuse comme permanent syndical à la Centrale chrétienne des Métallurgistes de Belgique (CCMB) et à la CSC. Pendant la guerre, il est résistant. Il est un des fondateurs de l'Armée de Libération, en 1940 et adhère comme membre de l'Union Démocratique Belge (UDB). Il est enseignant dans diverses écoles sociales, membre de l'Association belge pour le progrès social, de 1949 à 1953, attaché au cabinet du ministre du Travail et de l'Industrie (Oscar Behogne [1900-1970] et ensuite Geeraard Van Den Daele [1908-1984]). De 1953 à 1973, il est directeur de bureau de Bruxelles du BIT et représentant du BIT auprès de la Communauté économique européenne, en construction. Il est l'auteur de nombreuses études sur les relations sociales. À sa retraite, il accepte le mandat de président de l'Union chrétienne des pensionnés, mouvement des aînés de l'Alliance des Mutualités chrétiennes, aujourd'hui Enéo (UCP-ANMC).²

Ses parents

Son père, Jules Fafchamps, est né à Grivegnée, le 29 octobre 1932. Il a un frère Albert et une sœur, Amélie. Il a occupé différents mandats syndicaux à la CSC. D'octobre 1958 à juillet 1961, il séjourne, avec sa famille, au Congo à Bukavu (Kivu) où il est chargé de lancer le syndicalisme chrétien au Congo, au Rwanda et Burundi³. À son retour, il s'installe avec sa famille à Bruxelles et devient permanent national à la CSC. Il milite aux Équipes populaires, au Mouvement ouvrier chrétien à Bruxelles, aux mouvements mutualistes de l'Union Chrétienne

2. FAFCHAMPS J., *Sur les chemins du passé. Souvenirs et anecdotes*, tapuscrit, 1992.

3. *La CSC et le MOC dans le Kivu, le Rwanda et le Burundi de 1958 à 1961. Échange de lettres entre Jean Brück et Jules Fafchamps, dirigeants syndicaux. Commenté par Jules Fafchamps*, CARHOP, Bruxelles, 2009. (Collection Les Carnets du Carhop).

des Pensionnés (UCP) et de l'Aide aux malades ainsi qu'au mouvement des aînés de la CSC : les Pensionnés, Pré-pensionnés et Chômeurs âgés de la CSC (PPCA).

Sa mère est Maryse Lambert, née à Jemeppe-sur-Meuse, le 24 octobre 1932. Jeune femme, elle travaille à la Fabrique nationale d'armes de guerre à Herstal comme pointeuse et au service de la mécanographie. Elle sera militante à la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC), à la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) et à Vie féminine, comme jeune femme. Elle collabore au journal *La Cité*. Depuis 1980, elle est animatrice-comédienne et participe à des actions culturelles dans les entreprises en grève. Enfin, elle s'engage à Serein, un service d'échanges libres (SEL) situé à Seraing. À l'instigation de son fils Pierre, elle devient coopératrice et militante de la NewB.

Et Pierre dans cette lignée : approche biographique

Pierre-Albert-Henri-Joseph Fafchamps est né à Grivegnée le mercredi 1^{er} mai 1957. Il est décédé à Diegem, le lundi 29 décembre 2014 à l'âge de 57 ans. Il est belge et francophone. Il est le second d'une fratrie de 4 enfants: Jacqueline (1955), Anne (1960), Claude (1963). Pierre Fafchamps est domicilié à Houdeng-Gœgnies et a épousé Anne-Françoise Gillain, psychologue. Ils ont deux enfants.

Formation/enseignement

Après un séjour au Congo à Bukavu (Kivu), les Fafchamps reviennent en Belgique en 1960 (Jules en 1961) pour la naissance du troisième enfant. La famille s'installe en 1963 à Bruxelles, avenue Léon Mahillon à Schaerbeek. Pierre fait ses classes primaires à l'Institut Saint-Jean-Baptiste de la Salle, à l'école Notre Dame de la Paix et à l'Institut Sainte-Marie où il fait des humanités scientifiques. Assez turbulent, il est renvoyé de cet établissement et termine ses humanités en pension à Nivelles.

Il entreprend une première année de droit à l'Université de Liège qu'il réussit mais se réoriente vers une formation d'assistant social à l'Institut Cardijn, à Louvain-la-Neuve. Après son grand père (1922), son père (1952), il est la troisième génération à faire ce parcours. Il fait partie de la cohorte d'étudiants de 1978 à 1981. Son travail de fin d'étude⁴, qu'il réalise avec Béatrice Derroitte et Pierre Pilatte, porte sur une analyse des luttes urbaines menées par diverses associations dans le quartier Josaphat, à Schaerbeek dans les années 1970 et les causes de leurs échecs.

À Schaerbeek, il fréquente une maison communautaire dite de «la rue de la Poste» où il retrouve Christian Melis et Bernard Hengchen, anciens étudiants de l'Institut Cardijn dont il restera très proche, ainsi que Daniel Fastenackel, futur permanent du MOC de Bruxelles et Yves Depuyt. C'est un lieu de rencontre de la gauche schaarbeekoise antinolsiste. Le bourgmestre, Roger Nols⁵ connu pour ses positions racistes et xénophobes à l'encontre de la population migrante installée dans la commune, avait suscité un large mouvement d'opposition dénonçant entre autres, sa politique de ségrégation.

Par la suite, il complétera sa formation à la Faculté ouverte en politique économique et sociale, à l'Université catholique de Louvain (FOPES-UCL), de 1989 à 1992, où il décroche la licence en Politique économique et sociale avec un mémoire qu'il défend en janvier 1993, portant sur le discours des partenaires sociaux sur le chômage.⁶ Il a la maîtrise du néerlandais tant écrit que parlé ce qui sera un atout dans sa vie professionnelle future.

4. DERROITTE B., FAFCHAMPS P., PILATTE P., *Nouvelle approche du travail social: l'analyse qualitative du discours le vécu quotidien, source de l'action. «Écouter» sur le chemin politique de la conscientisation*, Mémoire de fin d'études, Institut Cardijn, Louvain-la-Neuve, session 1981.

5. Roger Nols : (1922-2004), député-bourgmestre de Schaerbeek de 1970 à 1989. Pour les élections communales de 1982, il crée sa propre liste Nouvelles orientations des Libertés schaarbeekoises (N.O.L.S.), DELFORGE P., *Roger Nols*, [en ligne] site web www.institut-destree.eu (page consultée 8 novembre 2016).

6. FAFCHAMPS P., *Les politiques de l'emploi dans la décennie 1980-1990: analyse du discours des principaux partenaires sociaux*, Mémoire pour l'obtention du titre de Licencié en science politique, économique et sociale, sous la dir. REMAN P., CAPRON M. et HACHEZ T., Louvain-la-Neuve, 1993.

Vie professionnelle

Son diplôme d'assistant social en poche, il est exempté de service militaire pour des raisons de santé et peut se lancer dans une vie professionnelle qu'il avait déjà entamée, pendant ses études, en faisant une série de boulots: travail dans une usine de construction mécanique, taximan de nuit, déchargement de marchandises au marché du Midi à Bruxelles avec Théo Hachez⁷. Il donne un coup de main à son ami, Benoit Otjacques [surnommé Bijou]⁸ étudiant comme lui à l'Institut Cardijn⁹, dans la petite entreprise de revente de vêtement de seconde main que ce dernier, soutien de famille, avait lancé.

En 1982, il est embauché à la BACOB, l'ancienne Caisse ouvrière belge (COB) où il est chargé de la réorganisation et du développement des agences locales. Jusqu'alors, la banque du mouvement ouvrier chrétien reposait sur un réseau composé de délégués COB qui étaient aussi des militants syndicaux. Elle décide de supprimer ces intermédiaires et passe à un service en agence. Pierre Fafchamps devient «volant» et ensuite directeur d'agence de la COB d'abord à Couvin et ensuite à Soignies.

Repéré par les responsables syndicaux à La Louvière, il opte en octobre 1987 pour la fonction de permanent syndical interprofessionnel à la Fédération CSC de Mons-La Louvière. Chargé, entre autres, de la coordination régionale des services syndicaux et de l'animation des activités syndicales, il complète ce mandat par une responsabilité à l'asbl Formation, éducation et culture (FEC) qui est l'organe chargé de la formation à la CSC francophone. Il y développe des compétences de formateur, d'élaboration de programme de formation en lien avec l'action et la stratégie syndicales ainsi que des processus d'évaluation. La formation des militants restera une priorité qui l'accompagnera pendant toute sa carrière, à La Louvière, mais aussi dans ses fonctions futures, à la CNE puisqu'il sera actif à l'école syndicale ISCO-CNE, lancée en 2004 par le Secrétaire général de la CNE, Raymond Coumont et dans les formations de délégués dans le cadre de ses mandats syndicaux européens (UNI), ce qui lui vaudra de nombreux séjours en Hongrie, en Allemagne en collaboration avec des collègues de la centrale néerlandophone des employés, la Landelijke Bediende Centraal (LBC)¹⁰.



En 1997, il entre à la Centrale nationale des employés et devient porte-parole CNE dans le secteur de la finance. Il est négociateur national auprès des sociétés Fortis, ING, AXA, Allianz, etc. Il assume la coordination des activités de la CNE dans l'ensemble des entreprises du secteur financier de la région de Bruxelles. Pendant ce mandat, il assume la difficile réorganisation du secteur bancaire et pilote des négociations complexes avec la transformation des institutions financières publiques ainsi que leur intégration dans des ensembles financiers de taille européenne: la Caisse générale d'Épargne et de Retraite (CGER) fusionne avec la Société Générale de Banque (SG) et devient le groupe FORTIS. Le Crédit communal s'allie avec différentes banques et sociétés d'assurances, entre autres la COB-BACOB (groupe ARCO) et devient le groupe DEXIA. Ces fusions-absorptions s'accompagnent de tensions sociales dues aux pertes d'emplois sévères, à la fermeture de nombreuses agences bancaires et à une réorganisation du métier de banquier et d'assureur.



Manifestation, Bruxelles, 7 février 2013 : un millier de militants et de délégués de la CNE/LBC se sont rassemblés devant la tour des finances pour manifester contre les mesures d'austérité du gouvernement, contre le gel des salaires et la remise en cause du statut des employés, au lieu d'harmoniser vers le haut celui des ouvriers. (Photo de Anne-Françoise Gillain).

7. Théo Hachez, (alias de Pascal Hachez): (1957-2008), journaliste, enseignant, rédacteur en chef à *La Revue nouvelle*.

8. Benoit Otjacques, [1957], entrepreneur en rénovation et patron d'un célèbre café-restaurant à Saint-Josse, «Le thé-au-harem d'Archi Ahmed» fermé en 2011.

9. OTJACQUES B., *L'équipe populaire Josaphat, lieu d'expérience et d'insertion par la pédagogie du projet*, mémoire de fin d'étude, Institut Cardijn, Louvain-la-Neuve, 1981.

10. Entretien avec Anne-Françoise Gillain, Houdeng-Goegnies, 23 mai 2016.

En 2003 et jusqu'en 2009, il est secrétaire national à la CNE. Il coordonne les activités et les entreprises dans le secteur financier tant au niveau régional, fédéral et européen.

Les années 2000 seront émaillées de négociations difficiles, de menaces de grèves et de manifestations, ce qui est rare pour ce secteur traditionnellement connu pour sa capacité à conclure des accords sociaux. Comme responsable national, Pierre Fafchamps pilote, avec ses collègues de la Fédération générale du Travail de Belgique (FGTB) et de la Confédération générale des Syndicats libéraux (CGSLB), les difficiles négociations des barèmes salariaux, l'harmonisation des statuts des employés et l'encadrement de la flexibilité de ces nouvelles entités. En 2008, la crise financière avec la faillite des banques FORTIS et DEXIA et leur « quasi-nationalisation » le trouve en première ligne pour défendre les travailleurs et travailleuses.

Porte-parole de la CNE dans les instances nationales et européennes pour les secteurs financiers, il développera aussi différents projets syndicaux internationaux. Il occupe divers mandats comme membre, secrétaire, vice-président ou président dans les fonds paritaires pour les groupes à risque ou pour la formation professionnelle des travailleurs des secteurs financiers : FOPAS (Assurances), ELAN et ELAN+ (Banques), EPOS (Banque d'épargne).

En 2009¹¹, pour des raisons de santé, il quitte ses fonctions de secrétaire national « finances » et devient conseiller au Secrétariat général de la CNE en charge de la formation du personnel de la centrale tandis que ses capacités de négociateur et sa connaissance fine du mouvement sont mobilisées pour la concertation sociale dans les organisations ACV-CSC et le secteur des mutualités. Tous en témoignent : Pierre Fafchamps est homme de parole et de débats. Il laisse peu de traces écrites à l'exception de quelques articles de circonstances. Par contre, il apporte sa contribution et ses réflexions à des dossiers thématiques publiés dans la presse syndicale et qui se prolongent parfois dans les programmes de formation : les salaires, la protection sociale, le temps de travail, la flexibilité, le travail intérimaire¹². En 2007, il collabore à un dossier sur la publicité outrageuse faite par les banques et les assurances pour vendre des rendements à des taux d'intérêt impossibles¹³. Il critique cette marchandisation du rêve qui se paie cash par la détérioration des conditions de travail des travailleurs. Il faut bien que l'argent vienne de quelque part. Le syndicat peut dénoncer, les équipes syndicales en entreprise peuvent réclamer une charte éthique, mais chacun, comme citoyen, peut rejoindre les groupes de consommateurs responsables comme le Réseau de financement alternatif « qui nous propose d'autres façons solidaires et responsables de placer notre argent ou des associations comme Respire qui luttent contre le déferlement de la publicité »¹⁴.

Au moment de quitter ses fonctions de permanent national du secteur de la finance, il partage avec son comité de secteur, ses convictions sur les mutations qu'il observe dans le monde syndical. Pour Pierre Fafchamps, la pratique de la négociation à l'œuvre dans le secteur de la finance, du local au mondial, a produit de « bons techniciens », mais sans mener une réflexion politique sur les sens des changements à l'œuvre tant au niveau national qu'europpéen et international. « Je suis convaincu » dit-il, « qu'il nous a manqué un accord-cadre fondamental partagé au niveau du front commun syndical sectoriel, intersectoriel et interprofessionnel »¹⁵.

Son deuxième credo est la capacité pour le syndicalisme d'être une force collective pour contraindre le politique¹⁶ à encadrer les forces du marché. Cela peut apparaître aujourd'hui, dit-il, une « utopie » tant elle est difficile à construire, mais elle est essentielle pour sauvegarder non seulement les avantages particuliers et surtout les intérêts communs à tous les travailleurs et travailleuses. Elle suppose d'avoir des alliés : la CSC, la LBC et le front commun syndical qui est, pour lui, l'outil par excellence de construction d'une véritable action collective.

11. <https://www.newb.coop/fr/pierre-fafchamps>.

12. À titre indicatif, le dossier Intérim, *Le droit de l'employé*, décembre 2010, n° 10, le Dossier salaires dans *Le droit de l'employé*, janvier 2011, n° 1. Les autres sujets sont évoqués par ses collègues Didier Firre et Sébastien Robeet.

13. « Les trois frontières de l'inacceptable », Dossier réalisé sur la communication dans le secteur financier suite à une publicité de Citibank évoquant la torture et condamné à ce titre par le jury d'éthique publicitaire par Luca CICCIA, Felipe VAN KEIRSBILCK et Pierre FAFCHAMPS, *Le Droit de l'employé*, 2007, n° 3, p. 8-11.

14. « Les trois frontières de l'inacceptable », *Le Droit de l'employé*, 2007, n° 3, p. 8-11.

15. CNE, Papiers Pierre Fafchamps, Discours à l'occasion de son départ de la fonction de responsable national des secteurs financiers de la CNE, boîte 3 [2009].

16. Il prolonge cette réflexion par la suite au service d'étude de la CNE : voir P. FAFCHAMPS, « Campagne : la CNE redéfinit ses rapports au politique », *Bulletin des militants*, janvier-mars 2014, p. 16.

Enfin, il plaide pour « la transmission de l'histoire de la concertation dans le secteur ou l'entreprise ». « Nous avons construit » dit-il, « par la concertation sectorielle, un ensemble structuré de Conventions Collectives de Travail (CCT) qui n'a pas grand-chose à envier aux autres secteurs d'activités. Nous avons une superbe réglementation : les 35 heures, pas de travail le samedi, pas de travail de nuit, l'enregistrement obligatoire du temps de travail, des investissements financiers importants dans la formation professionnelle continuée des travailleurs, des CCT intéressantes en matière d'interruption de carrière, de fin de carrière anticipée, de diversité, d'égalité hommes femmes, d'encadrement de la mobilité géographique et professionnelle, de garantie de barèmes, etc. ». Mais la vigilance s'impose, car derrière ces textes, se profilent de multiples techniques de détournement qui organisent les dérogations et les arrangements... avec le risque de façadisme et d'un dumping social qui ne dit pas son nom. Il précise : « Beaucoup de ces conditions imposées par les employeurs finissent à mener à des évolutions culturelles acceptées du fond du cœur ou du bout des lèvres par les travailleurs « individus » et augmentent en définitive notre manque de capacité de « résistance culturelle collective ». Ce fil rouge, dit-il, m'a guidé toutes ses années et je continuerai à les porter dans mes nouvelles fonctions.

Les thèmes mis en avant dans ce discours, font écho à la démarche prospective de la CSC francophone et wallonne, menée début des années 1980 avec « *Syndicalisme des années 80-90 en Wallonie. Analyse et propositions pour un large débat, 1981-1983* » dont l'objectif était de repositionner les organisations sociales face à la mondialisation du capitalisme, le chômage massif, le grippage de la concertation sociale et les changements structurels à l'œuvre dans l'économie et les bassins d'emplois. Les pistes d'action étaient la démocratie syndicale, le développement de l'interprofessionnelle, les solidarités avec les travailleurs les plus précarisés, l'ouverture aux autres acteurs sociaux et sociétaux. Ce texte longuement débattu avec les militants et dans les instances de la CSC, sera la colonne vertébrale de son action syndicale, ce qu'il confirmera à de nombreuses reprises à ses collègues de la CNE¹⁷.

Engagement citoyen

Dans sa jeunesse, Pierre Fafchamps s'est impliqué dans les organisations scouts de la Paroisse Saint Albert à Schaerbeek, avec Christian Kunsch, Dominique Taeymans, Luc Roussel et son ami Théo Hachez. Avec Anne-Françoise, il s'investira également comme « parent » dans les mouvements de jeunesse fréquentés par ses propres enfants, à La Louvière.

Il est marin (voile) et musicien, deux « hobbies » stimulés par sa famille tant paternelle que maternelle. Il fait de la moto qu'il pratique régulièrement au plus grand bonheur de ses compagnons d'équipage qui sont parfois aussi ses collègues.

L'ASBL Contrepoint est une entreprise de formation par le travail, située à La Louvière¹⁸. Lancée en 1986, elle forme à divers métiers du bâtiment (menuiserie, carrelages et plafonnage, maçonnerie, couvreur-zingueur, toitures), des jeunes, âgés de 18 à 30 ans, dont la caractéristique est de ne pas avoir de diplôme de l'enseignement moyen inférieur. La rencontre de Marc Goeseels, directeur de cette entreprise en économie sociale, pendant ses études à la FOPES, est le point de départ d'une longue collaboration. Pierre Fafchamps accepte de s'investir dans ce projet qui s'inscrit à la fois dans la lutte contre le chômage et dans l'insertion professionnelle des moins qualifiés. Il en devient administrateur en 1990 et accompagne le développement de l'association et l'innovation (technique d'écoconstruction). L'association est agréée comme Entreprise de formation par le travail (EFT) par la Région wallonne et est reconnue par le Fonds social européen. Pierre Goeseel le présente « comme un ami et compagnon de travail. ... Il avait ce regard et cette analyse critique tellement indispensable pour moi, qui suis en permanence sur le terrain »¹⁹.

Responsable syndical du secteur finance et intéressé par les alternatives qui se mettent en place, Pierre Fafchamps s'engage, en son nom propre, dans le Réseau Financité, (ex-Réseau Financement alternatif) dont il est administrateur depuis 2007. Il écrit dans *Le droit de l'employé* : « Le Réseau Financité réunit des citoyens

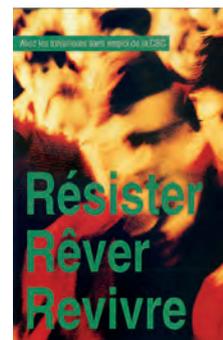
17. Ce texte se trouve dans les boîtes archives dans son bureau à la CNE et confirme le témoignage de son collègue, Didier Firre, de l'importance de cette démarche dans sa pensée syndicale. CNE, Papiers Pierre Fafchamps, Comité régional wallon (CRW), *Syndicalisme des années 80-90 en Wallonie. Analyses et propositions pour un large débat*. Texte modifié après les journées d'étude du CRW des 25 et 26 novembre 1981. 21 décembre 1981 (annoté à la main : Débat sur trois années 1981-1983. Textes initiaux).

18. BODSON J.-L., « Une économie sociale performante dans les marchés publics : étude de cas » dans BODSON J.-L., ROBERT F. (dir.), *Marchés publics et économie sociale. La nouvelle législation, la technique et la pratique*, Syneco-SAW-B, Editpro, 2006 (Les dossiers d'ASBL Actualités, Dossier n°2, 2006), p. 181-184.

19. Courriel entre M.-T. Coenen et M. Goeseels, 10 mai 2016.

et des organisations qui veulent plus de solidarité et de responsabilité dans les rapports à l'argent. Ensemble, ils forment un mouvement citoyen qui se bat au quotidien pour que la finance soit un facteur de changement positif dans le respect de l'homme et de son environnement, tant dans l'économie locale, que dans les relations Nord-Sud, en renforçant les liens sociaux et en développant des alternatives solidaires et durables»²⁰. Dans cette aventure, il entraînera le Mouvement ouvrier chrétien qui rejoint rapidement le Réseau Financité. « Pierre, l'éclairé éclairé, savait aussi convaincre et construire les alliances déterminantes ! » Il se fera également élire administrateur à Fairfin, l'alter ego néerlandophone du Réseau. Fairfin sensibilise, publie des recherches et mène des actions de sensibilisation sur les questions de l'éthique dans la finance et son intégration dans des perspectives de développement durable. En sa mémoire, le centre de documentation de Financité sera baptisé « Centre de documentation Pierre Fafchamps ».

Dans son combat pour une finance éthique, il conjugue syndicalisme et engagement militant. C'est ainsi qu'il participe au groupe de travail mis en place en 2001, par les Travailleurs sans-emploi de la CSC, associant des chômeurs et des travailleurs du secteur bancaire pour revendiquer un service bancaire universel. Suite au dépôt de la proposition de loi instaurant un service universel bancaire (18.07.2001) par Karine Lalieux (Parti Socialiste-PS), le service d'étude de Financité²¹ est chargé par le ministre de l'Économie, Charles Picqué (PS) d'une étude sur l'exclusion bancaire en 2001-2002. C'est également Financité qui fera l'évaluation, en 2006, de l'impact de la loi du 24 mars 2003 instaurant le service de banque de base (MB 15.05.2003). Cette loi vient couronner les efforts et les mobilisations de diverses associations et organisations, y compris syndicales (FGTB et CSC), luttant contre l'exclusion bancaire des plus précarisés de la société. Dans ce dossier, Pierre Fafchamps construit concrètement des passerelles entre son secteur professionnel, l'interprofessionnel et avec Financité. Cette solidarité, il la met en pratique au Forum social européen à Londres en du 14 au 17 octobre 2004 où une délégation des travailleurs sans emploi de la CSC et une délégation finance de la CNE ébauchent ensemble une même plateforme de revendications : défense du patrimoine social pour les uns (sécurité sociale, services publics et droit à la négociation collective) et pour les autres, un manifeste « De l'espoir à en pleurer de rage », avec le droit à un logement, aux soins de santé, à l'alphabétisation, à la culture, à la justice, à l'approvisionnement en énergie, autrement dit, à mener une vie digne. La meilleure façon de lutter contre l'exclusion et la pauvreté, écrit-il, « est le partage des richesses rendu possible par notre patrimoine social. C'est dans la coopération et la solidarité que nous ferons avancer nos luttes respectives »²².



Campagne Non à l'exclusion bancaire. Travailleurs sans emplois de la CSC, mai 2002.

La coopérative NewB

Après que la crise financière de 2008 ait démontré le dévoiement du modèle financier dominant, la nécessité de construire des réalités économiques fondées sur des modèles différents devient urgente. « Depuis la disparition de la CGER, du Crédit communal, de la BACOB, de CERA, de la CODEP, de la banque HBK, d'Éthias banque », souligne-t-il, dans une note interne à la CNE²³, « Il n'existe, à l'heure actuelle, aucune alternative pour celui ou celle qui voudrait une banque simple et solide, œuvrant dans l'intérêt général et qui traite son client comme partenaire plutôt que comme une "vache laitière" ». Or depuis mai 2011, une dizaine de banquiers et d'experts de la société civile, soutenus par 51 organisations organisées au sein de la coopérative NewB, analysent la faisabilité d'une telle banque et croient le projet possible à condition d'avoir suffisamment de clients, de capital

20. FAFCHAMPS P., « La CNE adhère au Réseau Financité », *Le droit de l'employé*, novembre 2013, n°9, p. 7.

21. BAYOT B., *Élaboration d'un service bancaire universel*, 1^{re} partie: « l'accès ou le maintien d'un compte bancaire », Namur, Réseau financement alternatif, 2002 (Étude Financité, 2002). DISMEUR L., RADEMAECKER F., BAYOT B., *Évaluation de la loi du 24 mars instaurant le service bancaire de base*, Cahier Financité n°2, juin 2006.

22. FAFCHAMPS P., « La CNE en force au Forum Social Européen ! », *Le Droit de l'employé*, novembre 2004, p. 11-12.

23. FAFCHAMPS P., *De COB à NewB. Note interne à la CNE*, mars 2013. CNE, Papiers P. Fafchamps, boîte 4.

et si les conditions de marché le permettent²⁴. Pierre Fafchamps s'engage dans ce passionnant chantier de construction d'une nouvelle grande banque coopérative belge, la NewB²⁵. Il participe activement d'abord comme conseiller bénévole dès le démarrage de la coopérative. Il est nommé ambassadeur²⁶ et devient membre et président de la commission des rémunérations et nominations (jusqu'à mi-2013). À ce titre, il est l'auteur de plusieurs notes de travail pour préparer le Mémoire de gouvernance de la future banque (23 janvier 2014) et fixer les principes d'évaluation de la fonction d'administrateur de la nouvelle banque.

Lors de l'assemblée générale de 2014, il est élu au Comité sociétal, ce nouvel organe dont la mission est de développer la NewB et surtout de contrôler le respect des valeurs prônées par la Banque, dans les actes qu'elle pose²⁷. « Pierre était un des bâtisseurs de la première heure, un des ouvriers de l'ombre, mettant son expérience de syndicaliste dans le monde financier au service du projet auquel il croyait ferme »²⁸.

Il signera plusieurs articles dans le bulletin syndical *Le droit de l'employé* pour présenter le projet en l'inscrivant dans la longue histoire des banques coopératives du mouvement ouvrier chrétien et socialiste.²⁹ À partir du constat que le paysage bancaire est fortement réduit et que l'État a abandonné son rôle d'acteur du monde de la finance, Pierre Fafchamps plaide pour la mise en place d'une banque alternative qui soit accessible et œuvre pour l'intérêt général. Il emportera l'adhésion de la Centrale nationale des employés, à cette nouvelle coopérative.

Des pistes ouvertes

Retracer le fil de cette histoire de vie, trop courte, comme hommage, révèle des surprises. Ce parcours évoqué ci-dessus ouvre de nouvelles voies pour comprendre l'action syndicale des 20^e et 21^e siècles. À côté d'une carrière syndicale, relativement classique, marquée par le souci de faire du lien, Pierre Fafchamps s'est frotté aux luttes populaires urbaines de la fin des années 1970 et début 1980 et à décloisonner l'action syndicale entre secteurs professionnels et Travailleurs sans-emploi (TSE). Par son engagement dans l'insertion socioprofessionnelle et dans le secteur financier alternatif, il témoigne aussi de l'intérêt d'articuler les luttes qui relèvent du champ syndical avec d'autres lieux et formes d'engagements, appartenant au domaine de la citoyenneté. Des passerelles existent. Le décloisonnement des approches s'impose comme une nécessité pour comprendre l'action d'une personne à 100 % engagée dans le mouvement ouvrier et dans la société.

Cette notice biographique doit beaucoup ceux et celles qui m'ont apporté leur aide et leur témoignage. Nous les remercions. Loin d'être aboutie, elle est un premier essai de mise en lumière de ce qu'a été le militant, Pierre Fafchamps.



24. FAFCHAMPS P., *De COB à NewB. Note interne à la CNE*, mars 2013. CNE, Papiers P. Fafchamps, boîte 4.

25. <https://www.newb.coop/fr/pierre-fafchamps>.

26. L'ambassadeur est un coopérateur qui s'investit pour concrétiser, dans sa commune ou sa région, la vie coopérative de NewB. Il remplit une série de conditions et est élu au sein d'un forum local dont il devient le coordinateur ou un de ses assistants. L'ambassadeur reçoit un mandat de NewB pour représenter la coopérative au niveau local et représente la voix des coopérateurs de sa commune auprès de NewB (voir www.newb.coop.fr).

27. CNE, Papiers P. Fafchamps, *Farde NewB, Candidature pour le mandat de NewB MCS Comité sociétal* [2014].

28. [www.newb.coop.fr/actua/30.12.2014/ Hommage à Pierre Fafchamps](http://www.newb.coop.fr/actua/30.12.2014/Hommage%20a%20Pierre%20Fafchamps).

29. FAFCHAMPS P., « Une autre banque est possible », *Le Bulletin des militants*, juin 2013, p. 7.